



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enfants

Question écrite n° 86097

## Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et de l'autonomie sur le rapport élaboré par l'UNICEF France qui reconnaît qu'il vaut mieux naître et grandir en France que dans d'autres pays, car la France consacre des moyens importants et fournit des efforts considérables pour offrir au plus grand nombre d'enfants un cadre de vie bienveillant. Toutefois, il affirme que la France échoue en partie à réaliser des objectifs primordiaux qui lui sont assignés à l'égard de l'enfance et de la jeunesse, et évoque les plus fragilisés par la pauvreté, l'exclusion sociale, les discriminations. Il lui demande si le Gouvernement entend prendre en compte les recommandations de l'UNICEF afin que la France respecte pleinement l'esprit et la lettre de la Convention relative aux droits de l'enfant, et quelles seront ses priorités.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 86097

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Famille, enfance, personnes âgées et autonomie

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 juillet 2015](#), page 5696

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)